FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Fyfanon ULV

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 453/2010 et règlement (CE) n° 1272/2008



FDS n°: FO002161-2-A

Date de révision: 2020-02-21 Format: UE

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Codes produit FO002161-2-A

Legacy Product Code 301

Nom du produit Fyfanon ULV

Synonymes MALATHION: diéthyl [(diméthoxyphosphinothioyl) thio] butanedioate (nom CAS); succinate

de diéthyl (diméthoxyphosphinothioylthio) (nom IÚPAC)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Insecticide

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur CHEMINOVA AGRO France S.A.S.

11 bis Quai Perrache 69002 LYON Tel 04 37 23 65 70 Fax 04 78 71 08 46

communication.france@fmc.com

Pour plus d'informations, contacter :

Point de contact 1.4. Numéro d'appel d'urgence Téléphone: +1 215-299-6000 (Renseignements généraux)

Numéro d'appel d'urgence Centres antipoison en France :

Paris: 01.40.05.48.48 Lyon: 04.72.11.69.11 Marseille: 04.91.75.25.25 Lille: 0800 59 59 59

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (centre antipoison)

Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4 (H302)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1B (H317)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1 (H410)

Version 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Avertissement

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P501: Éliminer le contenu/le conteneur comme déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

2.3. Autres dangers

Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT / vPvB.

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

3.2 Mélanges

Ce produit est une substance et non un mélange.

Nom chimique	NoCE	NoCAS	Pour cent en poids	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Dithiophosphate de 1,2-bis (éthoxycarbonyl) éthyle et de O,O-diméthyle	204-497-7	121-75-5	60-100	Acute Tox. 4 (H302) Skin Sens. 1B (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Aucune donnée disponible

Informations supplémentaires

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases EUH mentionnées

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à

20 minutes. Au bout des cinq premières minutes, retirer les lentilles de contact, le cas échéant, puis continuer à rincer les yeux. Consulter un médecin si une irritation se

développe et persiste.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements

contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Version 1

Inhalation Si vous ressentez un inconfort, retirez immédiatement de l'exposition. Cas légers: Garder la

personne sous surveillance. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter un médecin immédiatement ou appeler une

ambulance.

Ingestion Ne pas faire vomir sans avis médical. Rincer la bouche avec de l'eau et faire boire

beaucoup d'eau ou de lait. En cas de vomissement, rincer la bouche et boire de nouveau.

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter

immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le malathion est un inhibiteur de la cholinestérase qui affecte les systèmes nerveux central et périphérique et provoque une dépression respiratoire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Une attention médicale immédiate est requise en cas d'ingestion et en cas d'apparition de signes d'inhibition de la cholinestérase. Appelez immédiatement un médecin (médecin), une clinique ou un hôpital. Expliquez que la victime a été exposée au malathion, un insecticide organophosphoré. Décrivez son état et l'étendue de l'exposition. Retirez immédiatement la personne exposée de la zone où le produit est présent.

Il peut être utile de montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

En milieu industriel, l'antidote sulfate d'atropine doit être disponible sur le lieu de travail.

Ce produit contient un inhibiteur de la cholinestérase qui affecte les systèmes nerveux central et périphérique et provoque une dépression respiratoire. Des procédures de décontamination telles que le lavage du corps entier, le lavage gastrique et l'administration de charbon activé sont souvent nécessaires. Si les symptômes sont présents, administrer le sulfate d'atropine à fortes doses. Deux à quatre mg par voie intraveineuse ou intramusculaire, dès que possible. Répéter à intervalles de 5 à 10 minutes jusqu'à l'apparition de signes d'atropinisation. Maintenir une atropinisation complète jusqu'à ce que tout l'organophosphate soit métabolisé. Le chlorure d'obidoxime (Toxogonin), ou le chlorure de pralidoxime (2-PAM), peut être administré en complément de l'atropine, qui ne constitue pas un substitut à l'atropine, qui est un antidote symptomatique et souvent indispensable à la survie. Le traitement à l'oxime doit être maintenu aussi longtemps que le sulfate d'atropine est administré. Au premier signe d'œdème pulmonaire, le patient devrait recevoir un supplément d'oxygène et être traité de manière symptomatique. Une absorption continue peut se produire et une rechute peut survenir après l'amélioration initiale. UNE SURVEILLANCE TRÈS PROCHE DU PATIENT EST INDIQUÉE POUR AU MOINS 48 HEURES, SELON LA GRAVITÉ DES EMPOISONNEMENTS.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Jet d'eau, Mousse. Évitez les courants de tuyaux lourds.

Petit incendie Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2).

Incendie majeur Jet d'eau. Mousse.

Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit est considéré comme non inflammable. Le matériau se décompose rapidement lorsqu'il est exposé à la chaleur (> 212 ° F / 100 ° C) et aux flammes, ce qui augmente le risque d'explosion. La chaleur de décomposition peut provoquer une augmentation de la pression des conteneurs fermés et une explosion.

Version 1

Produits dangereux résultant de Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, toxiques, irritants et la combustion inflammables tels que: Dimethyl sulphide, methyl mercaptan, Dioxyde de soufre, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), phosphorus pentoxide.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour maintenir les conteneurs exposés au feu au frais. Abordez le feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques. Combattre le feu depuis un endroit protégé ou une distance maximale possible. Endiguer pour éviter le ruissellement de l'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Il est recommandé d'avoir un plan prédéterminé pour la gestion des déversements. Des récipients vides et fermables pour la collecte des déversements doivent être disponibles.

En cas de grand déversement (impliquant 10 tonnes du produit ou plus):

Respectez toutes les consignes de sécurité lors du nettoyage des déversements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Selon l'ampleur du déversement, cela peut signifier le port d'un respirateur, d'un masque facial ou d'un équipement de protection des yeux, de vêtements résistant aux produits chimiques, de gants et de bottes en caoutchouc. Arrêtez immédiatement la source du déversement si vous pouvez le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées à l'écart de la zone de déversement. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

Pour des instructions plus de nettoyage, numéro d'appel d'urgence FMC Hotline énumérées à la section 1 "Produit et identification de la société " ci-dessus.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour éviter toute contamination ultérieure de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les égouts de surface. Les rejets incontrôlés dans les cours d'eau doivent être signalés à l'organisme de réglementation compétent.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Porter l'équipement de protection individuelle complet en évitant l'inhalation ou le contact avec la peau ou les yeux. Endiguer le déversement avec un matériau inerte absorbant et incombustible (argile, sable ou sol). Puis absorber avec un matériau absorbant à partir des bords.

Méthodes de nettoyage

Le cas échéant, les drains des eaux de surface doivent être couverts. Les déversements mineurs sur le sol ou toute autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés à l'aide d'un équipement doté d'un filtre final à haute efficacité. Transférer dans des conteneurs appropriés. Zone propre avec un détergent industriel puissant et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel que la chaux hydratée, le liant universel, l'attapulgite, la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des conteneurs appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les gros déversements dans le sol doivent être déterrés et transférés dans des conteneurs appropriés. Les gros déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible par isolement de l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être collectée et retirée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Version 1

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas contaminer les autres pesticides, les engrais, l'eau ou les aliments humains et animaux par stockage ou élimination. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver soigneusement après toute manipulation. Voir section 8.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Doit avoir de l'eau propre disponible pour se laver en cas de contamination des yeux ou de la peau. Laver la peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou d'utiliser du tabac à priser. Douche après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Lavez tous les vêtements de travail séparément; ne pas mélanger avec du linge de maison. Les personnes travaillant avec ce produit pendant une période plus longue devraient subir des tests sanguins fréquents pour les niveaux de cholinestérase. Si les niveaux de cholinestérase tombent en dessous d'un point critique, aucune autre exposition ne doit être autorisée jusqu'à ce qu'il ait été déterminé, au moyen de tests sanguins, que les niveaux de cholinestérase sont revenus à la normale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver à une température ne dépassant pas 25 °C. Le produit ne doit jamais être chauffé au-dessus de 55 °C. Un échauffement local au-dessus de cette température doit également être évité. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

Matériel d'emballage

Conserver toujours dans des récipients faits des mêmes matériaux que le récipient d'alimentation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Le produit est un pesticide homologué qui ne peut être utilisé que pour les applications pour lesquelles il est enregistré, conformément à une étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Dithiophosphate de 1,2-bis		STEL 30 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³	-
(éthoxycarbonyl) éthyle et de		TWA 10 mg/m ³	P* -	S+	
O,O-diméthyle		Skin		S*	
121-75-5					
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Dithiophosphate de 1,2-bis	-	TWA 1 mg/m ³	=	TWA 10 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³
(éthoxycarbonyl) éthyle et de		C(A4)		STEL 20 mg/m ³	H*
O,O-diméthyle		P*		iho*	
121-75-5					
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Dithiophosphate de 1,2-bis	TWA 10 mg/m ³	H*	TWA 1 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³	TWA 1 mg/m ³
(éthoxycarbonyl) éthyle et de	•	TWA 10 mg/m ³	STEL 10 mg/m ³	S*	STEL 3 mg/m ³
O,O-diméthyle				STEL 10 mg/m ³	Sensitizer
121-75-5					Skin

Nom chimique	Union européenne	Rovaume Uni	France	Espagne	Allemagne

FDS n°: FO002161-2-A

Date de révision: 2020-02-21 Version 1

Dithiophosphate de 1,2-bis	=	=	-	70	-
(éthoxycarbonyl) éthyle et de					
O,O-diméthyle					
121-75-5					

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Malathion

DNEL: Not established

EFSA has established an AOEL of 0.03 mg/kg bw/day.

Concentration prévisible sans effet Malathion: 1.2 ng/L (aquatic).

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition Mesures d'ordre technique

> professionnelle (si énumérées ci-dessus). Lorsque vous travaillez dans des espaces confinés (réservoirs, conteneurs, etc.), assurez-vous qu'il y a une source d'air adéquate pour respirer et portez l'équipement recommandé. Ventiler tous les véhicules de transport

avant de les décharger.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Maintenir une fontaine de lavage des yeux

et des installations de trempage rapide dans la zone de travail.

Protection des mains

Utilisez des gants de protection en matériaux chimiques tels que le nitrile ou le néoprène. Laver l'extérieur des gants avec du savon et de l'eau avant de les réutiliser. Vérifiez

régulièrement les fuites.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques pour éviter le contact avec la peau, selon l'étendue de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition au matériau ne peut être évitée pour une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier en matériau résistant aux produits chimiques ou une combinaison en polyéthylène (PE) seront suffisants. Les combinaisons de PE doivent être jetées après utilisation si elles sont contaminées. En cas d'exposition appréciable ou

prolongée, une combinaison de laminé peut être nécessaire.

Protection respiratoire

Le produit ne présente pas automatiquement de risque d'exposition dans l'air lors d'une manipulation normale. En cas de décharge accidentelle du produit qui produit une vapeur ou un brouillard épais, les travailleurs doivent porter un équipement de protection respiratoire homologué avec un filtre universel, y compris un filtre à particules.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas relâcher dans l'environnement.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Suspension Odeur Aromatique Couleur Incolore, Rose clair

Seuil olfactif Aucune information disponible

3.7-3.8 @ 20 °C (lorsque des quantités égales de malathion et d'eau distillée sont Ha

dispersées)

Point de fusion/point de congélation 2.85 °C

Point/intervalle d'ébullition 156 °C @ 0.7 mm Hg (Decomposes)

Point d'éclair 163 °C PMCC

Taux d'évaporation Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure

d'inflammabilité:

Aucune information disponible

FO002161-2-A Fyfanon ULV

FDS n°: FO002161-2-A Date de révision: 2020-02-21

Version 1

Limite inférieure Aucune information disponible

d'inflammabilité

Pression de vapeur $3.4 \times 10^{-6} \ @ \ 25^{\circ}\text{C}$ $1.4 \times 10^{-4} \ @ \ 45^{\circ}\text{C}$

Densité de vapeur Aucune information disponible

Densité 1.23 Hydrosolubilité Émulsifiable

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage $K_{ow} = 560$

(n-octanol/water)

Température d'auto-inflammabilité 278 °C Température de décomposition 174°C

Viscosité, cinématique 30.0 mN/m @ 25°C 16.4 mN/m @ 40°C

Viscosité, dynamique Aucune information disponible

Propriétés explosives Non-explosif Propriétés comburantes Non comburant

9.2. Autres informations

Point de ramollissement

Masse molaire

Teneur en COV (%)

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Densité 1.23 Masse volumique apparente 10.26

K_{st} Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

10.2. Stabilité chimique

Le malathion se décompose rapidement lorsqu'il est chauffé à des températures supérieures à 140 ° C, ce qui augmente considérablement le risque d'explosion. Le chauffage local direct tel que le chauffage électrique ou à la vapeur doit être évité.

La décomposition dépend du temps et de la température en raison de réactions exothermiques et autocatalytiques auto-accélérées. Les réactions impliquent des réarrangements et une polymérisation libérant des composés volatils malodorants et inflammables tels que le sulfure de diméthyle et le méthylmercaptan.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs Ne devrait pas être sensible à l'impact mécanique.

mécaniques

Sensibilité aux décharges Ne devrait pas être sensible aux décharges électrostatiques.

statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

Réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. La décomposition peut survenir lors d'une exposition à la chaleur ou à l'humidité.

10.4. Conditions à éviter

températures supérieures à 25 °C. En cas d'échauffement, peut dégager des gaz dangereux. Le produit ne doit jamais être chauffé au-dessus de 55 °C. Un échauffement local au-dessus de cette température doit également être évité.

10.5. Matières incompatibles

Version 1

Alcalis forts, Amines, Agents comburants forts. Le produit peut corroder le fer, l'acier, les plagues d'étain et le cuivre et est rapidement hydrolysé à pH> 7,0.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Voir Section 5 pour plus d'informations.

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Le produit n'est pas considéré comme nocif, ni par inhalation, par contact avec la peau ni par ingestion. Cependant, lorsqu'il est stocké pendant deux ans à des températures périodiquement élevées, la teneur en isomalathion peut atteindre un niveau de 0,4%, ce qui rend le produit nocif par ingestion.

DL50 oral $\sim 5500 \text{ mg/kg (rat)}$: > 2000 mg/kg (lapin) DL50 dermal CL50 par inhalation : > 5.02 (brouillards)

Corrosion/irritation cutanée

Légèrement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation

Légèrement irritant pour les yeux.

oculaire

Sensibilisation

non sensibilisant

Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène. Mutagénicité

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

STOT - exposition unique Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation.

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction.

exposition prolongée. Voir les organes cibles ci-dessous.

Effets neurologiques

Malathion: Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles

Symptômes

Système nerveux, inhibition de l'acétylcholinestérase.

Le malathion est un inhibiteur de la cholinestérase qui affecte les systèmes nerveux central

et périphérique et provoque une dépression respiratoire. Au contact, les premiers

symptômes peuvent apparaître une irritation. Symptômes de l'inhibition de la

cholinestérase: nausées, maux de tête, vomissements, crampes, faiblesse, vision floue, pupilles pointilleuses, sensation d'oppression thoracique, respiration difficile, nervosité, transpiration, larmoiement des yeux, bave ou bouffe du nez, spasmes musculaires et coma

Le produit ne présente pas de risque de pneumonie par aspiration. Danger par aspiration

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Le malathion est très toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques, les stades biologiques des amphibiens et des insectes. Il est moins toxique pour les plantes aquatiques, les oiseaux et les macro et micro-organismes du sol.

Dithiophosphate de 1,2-bis (éthoxycarbonyl) éthyle et de O,O-diméthyle (121-75-5)							
Ingrédient actif (s)	Duration	Espèce	Valeur	Unités			
Malathion	96 h LC50	Oncorhynchus mykiss	0.18	mg/l			
		(truite arc-en-ciel)					

Version 1

37-day NOEC	Oncorhynchus mykiss	21	μg/l
	(truite arc-en-ciel)		
48 h EC50	Daphnia magna	0.72	μg/l
21 d NOEC	Daphnia magna	0.06	μg/l
72-h IC50	Selenastrum	4.06	mg/l
	capricornutum		
DL50	Colin de Virginie	359	mg/kg
5-day dietary LC50	Colin de Virginie	3497	mg/kg
DL50	Canard colvert	1485	mg/kg
14-day LC50	Earthworm	613	mg/kg
LD50 acute oral	Honey bees	0.38	μg/abeille
LD50 topical	Honey bees	0.27	μg/abeille

12.2. Persistance et dégradabilité

Malathion: Facilement biodégradable, Non persistante.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Malathion: Ne devrait pas se bioaccumuler.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

Mobilité

Malathion: mobilité moyenne; a un certain potentiel pour atteindre les eaux souterraines.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e)

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés

Les quantités restantes de matériau et les emballages vides mais sales doivent être considérés comme des déchets dangereux.

L'élimination des déchets et des emballages doit toujours être conforme à toutes les réglementations locales applicables.

Emballages contaminés

Il est recommandé d'envisager les méthodes possibles d'élimination dans l'ordre suivant:

- 1. La réutilisation ou le recyclage doit d'abord être envisagé. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'autorisation. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et rincés trois fois (ou l'équivalent). Ne pas rejeter les eaux de rinçage dans les égouts.
- 2. L'incinération contrôlée avec épuration des gaz de combustion est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. Livraison de l'emballage à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.

Version 1

4. L'élimination dans une décharge ou le brûlage à l'air libre ne devrait avoir lieu qu'en dernier recours. Pour une élimination dans une décharge, les récipients doivent être complètement vidés, rincés et perforés pour les rendre inutilisables à d'autres fins. En cas de brûlure, évitez de fumer.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 ONU/n° d'identification UN3082

14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (malathion)

14.3 Classe de danger 14.4 Groupe d'emballage

Description UN3082, Environmentally hazarodous substance, liquid, n.o.s. (malathion), 9, III, Marine

pollutant, RQ

Malathion 14.5 Polluant marin **Danger pour l'environnement** Oui 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

No EMS F-A. S-F

14.7 Transport en vrac Le produit n'est pas transporté en vrac par bateau.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1 ONU/n° d'identification UN3082

14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (malathion)

14.3 Classe de danger 14.4 Groupe d'emballage

Description UN3082, Environmentally hazarodous substance, liquid, n.o.s. (malathion), 9, III, Marine

pollutant, RQ

14.5 Danger pour l'environnement Oui

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR/RID

14.1 ONU/n° d'identification UN3082

14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (malathion)

14.3 Classe de danger 14.4 Groupe d'emballage

Description UN3082, Environmentally hazarodous substance, liquid, n.o.s. (malathion), 9, III, Marine

pollutant, RQ

14.5 Danger pour l'environnement Oui 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

ICAO/IATA

14.1 ONU/n° d'identification UN3082

14.2 Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a .?

14.3 Classe de danger 14.4 Groupe d'emballage

Description UN3082, Environmentally hazarodous substance, liquid, n.o.s. (malathion), 9, III, Marine

pollutant, RQ

Oui 14.5 Danger pour l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso dans l'annexe I de la dir. 2012/18/UE: dangereux pour l'environnement. Réglementations nationales

Version 1

La substance est couverte par la législation de l'UE sur les produits chimiques. Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec la substance.

Union européenne

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-U nis)	DSL (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Dithiophosphate de 1,2-bis (éthoxycarbonyl) éthyle et de 0,0-diméthyle 121-75-5		Х	X	Х	Х	X	X	Х

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas obligatoire pour ce produit.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Légende

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS: CAS (Chemical Abstracts Service)

Ceiling: Valeur limite maximum:

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

EINECS: EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

GHS: Système général harmonisé (SGH)

IATA : Association internationale du transport aérien (IATA)
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

LC50: CL50 (concentration létale)

DL50: DL50 (dose létale)

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par

chemin de fer

STEL: Valeur limite à courte terme

FO002161-2-A Fyfanon ULV

FDS n°: FO002161-2-A Date de révision: 2020-02-21

Version 1

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TWA: pondérée dans le temps

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable

Méthode de classification

Annexe VI du règlement (CE) no 1272/2008 (règlement CLP)

Principales références de la littérature et sources de données

Les données mesurées sur le produit sont des données d'entreprise non publiées. Les données sur les ingrédients sont disponibles dans la littérature publiée et peuvent être trouvées à plusieurs endroits.

Date de révision: 2020-02-21

Cause de la révision: sections de la FDS mises-à-jour.

Conseil en matière de formation Ce matériel ne doit être utilisé que par des personnes sensibilisées à ses propriétés

dangereuses et ayant reçu des instructions sur les mesures de sécurité requises.

Informations supplémentaires Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements

qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée

comme exhaustive.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Préparé par

FMC Corporation
FMC Logo - Marque commerciale de FMC Corporation

© 2020 FMC Corporation. Tous droits réservés. Fin de la Fiche de données de sécurité